

Evolution du Logiciel Paye

Réunion de présentation Auprès des collectivités affiliées à la paye et de leur Trésorier

Vendredi 12 décembre 2014

Chers collègues,

Comme vous le savez, le CDG66 réalise les travaux payes mensuels de votre collectivité qui a souscrit par convention à notre prestation facultative de services.

Le service paye multi-collectivités chargé de réaliser cette mission est appelé à s'adapter à la dématérialisation de la chaîne financière imposée par la DGFIP à compter **du 1^{er} janvier 2015**.

L'objectif principal recherché était en effet la modernisation et la sécurisation de la chaîne comptable et financière permettant notamment, une amélioration dans la gestion des tâches quotidiennes des agents de la DGFIP et de la Trésorerie.

Il s'agit là d'une obligation qui impacte tous les services de comptabilité des collectivités mais également **la paie réalisée via le service « paye multi-collectivités »** puisque les flux payes transmis doivent être compatibles aux nouvelles normes : **XHL**.

Cette obligation nous a conduit à moderniser nos solutions informatiques et à adapter nos méthodes de travail pour :

- **répondre efficacement à cette évolution réglementaire et technique**
- **améliorer et faciliter nos échanges sur le service paye multi collectivités**

Souhaitant vous accompagner dans ce changement, une présentation de ces évolutions est organisée **au CDG66 (6 rue de l'Ange- Perpignan)** le :

VENDREDI 12 DECEMBRE 2014

Cette réunion d'information s'adresse principalement à vous, gestionnaire paye au sein de votre collectivité. Je vous informe que le percepteur de votre trésorerie est également invité à y participer.

L'animation de cette réunion est assurée par Mme LEAL-BERNARD, responsable du pôle carrière/paie, et Mme BERNARD, chargée de projet auprès de notre éditeur du logiciel paie, afin de répondre à toutes vos questions éventuelles et vous présenter les changements majeurs du logiciel paye, à compter du **1^{er} janvier 2015** :

- la nouvelle présentation du bulletin de paie avec ses particularismes visuels ou de saisie
- les nouvelles modalités de transmission des variables mensuelles de paie ainsi que les nouvelles pratiques de saisie ou de gestion paie (*congés maladie/temps de travail/vérification des points NBI/SFT /liaison HOPAYRA/MNT /la clôture de paie etc..*)
- les nouvelles pièces justificatives demandées pour la paye, les nouveaux états de charges et pièces justificatives pour le percepteur.

A l'issue de cette présentation, une documentation récapitulative des évolutions exposées ou des nouveaux protocoles payes attendus vous sera remise.

Je compte donc tout particulièrement sur votre présence le 12 décembre prochain.

Afin de vos accueillir dans les meilleures conditions et préserver votre disponibilité, vous avez la possibilité d'assister à cette réunion :

Soit de 9h00 à 12h00

soit de 14h00 à 17h00

Par souci d'organisation et d'optimisation de notre espace de réunion, vous voudrez bien confirmer par retour de messagerie carrieres@cdg66.fr **vos choix de créneau horaire**.

D'avance, je vous remercie de votre participation.

Recevez, chers collègues, mes plus sincères salutations



**Le Directeur
Franck FRANCERIES**





Evolution du Logiciel Paye

Réunion de présentation Auprès des collectivités affiliées à la paye et de leur Trésorier

Vendredi 12 décembre 2014

Madame, Monsieur le Percepteur,

Le CDG66 réalise pour 80 collectivités de notre département leurs travaux payés mensuels via une convention de prestation facultative de services.

Le service paye multi-collectivités chargé de réaliser cette mission est appelé à s'adapter à la dématérialisation de la chaîne financière imposée par la DGFIP à compter **du 1^{er} janvier 2015**.

L'objectif principal recherché était en effet la modernisation et la sécurisation de la chaîne comptable et financière permettant notamment, une amélioration dans la gestion des tâches quotidiennes des agents de la DGFIP et de la Trésorerie.

Il s'agit là d'une obligation qui impacte tous les services de comptabilité des collectivités mais également **la paie réalisée via le service « paye multi-collectivités »** puisque les flux payés transmis doivent être compatibles aux nouvelles normes : **XHL**.

Cette obligation nous a conduit à moderniser nos solutions informatiques et à adapter nos méthodes de travail pour :

- **répondre efficacement à cette évolution réglementaire et technique**
- **améliorer et faciliter nos échanges sur le service paye multi collectivités**

Souhaitant accompagner nos collectivités adhérentes dans ce changement, une présentation de ces évolutions est organisée au **CDG66 (6 rue de l'Ange-Perpignan)** le :

VENDREDI 12 DECEMBRE 2014

Cette réunion d'information s'adresse principalement au gestionnaire paye des collectivités adhérentes à ce service, mais en votre qualité de trésorier de la commune concernée, je souhaite tout particulièrement vous y associer et j'espère donc votre présence.

L'animation de cette réunion est assurée par Mme LEAL-BERNARD, responsable du pôle carrière/paie, et Mme BERNARD, chargée de projet auprès de notre éditeur du logiciel paie, afin de répondre à toutes les questions éventuelles et présenter les changements majeurs du logiciel paye, à compter du **1^{er} janvier 2015** :

- la nouvelle présentation du bulletin de paie avec ses particularismes visuels ou de saisie
- les nouvelles modalités de transmission des variables mensuelles de paie ainsi que les nouvelles pratiques de saisie ou de gestion paie (*congés maladie/temps de travail/vérification des points NBI/ SFT /liaison HOPAYRA/MNT /la clôture de paie etc..*)
- les nouvelles pièces justificatives demandées pour la paye, les nouveaux états de charges et pièces justificatives pour le percepteur.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et préserver votre disponibilité, vous avez la possibilité d'assister à cette importante réunion :

Soit de 9h00 à 12h00

soit de 14h00 à 17h00

Par souci d'organisation et d'optimisation de notre espace de réunion, vous voudrez bien confirmer par retour de messagerie carrieres@cdg66.fr **vos choix de créneau horaire**.

D'avance, je vous remercie de votre participation.

Recevez, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.



**Le Directeur
Franck FRANCERIES**